

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, à ce stade-ci du débat sur le bill C-23, portant sur la loi facilitant la conversion au système métrique, je voudrais faire une réflexion sur ce changement du système de calcul imposé dans notre pays. Je ne suis pas contre le changement, car le Canada s'ajuste par ce geste au rang de la plupart des nations du monde. Cependant, ce changement cause des inconvénients à beaucoup de personnes qui sont dans l'obligation de le suivre. On peut penser que ce changement aurait dû se produire plus tôt. En effet, il aurait coûté moins cher, car cette nouvelle table de calcul, si nécessaire au développement de notre science, de notre économie et de nos échanges internationaux, arrive à un moment où c'est le plus coûteux.

Jusqu'ici, notre système politique trouvait difficile d'envisager un changement dans ce domaine. On avait peur de ternir notre héritage national, alors que la Chine a ce système depuis des décennies, et l'URSS de même, ainsi que les pays d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Nous, du Canada, conservons ce système et, malgré les interventions des milieux scientifiques qui désiraient ce changement, nous nous entêtons à conserver celui dont on veut se débarrasser aujourd'hui. Ce n'est qu'après des interventions répétées et une vision plus réaliste affichée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et de plusieurs milliers de fonctionnaires que le gouvernement a senti la nécessité d'agir. A ce sujet, nous ne pouvons qu'être d'accord, mais nous trouvons que ceci arrive quand même avec un peu de retard. La conséquence c'est que ce geste tardif nous coûte plus cher.

Le gouvernement dans ce sens assume une responsabilité qui ne devrait pas être refilée aux agriculteurs et aux travailleurs, qui doivent acheter des pièces nouvelles pour répondre à la nouvelle norme. Du reste, des techniciens comme le directeur de la division des projets de la société Nestlé Canada Limitée, M. Dick Cannon, estimaient il y a 30 ans que la conversion au système métrique était une excellente idée. Déjà en 1945, certains hommes d'affaires voyaient des avantages à cette conversion.

Le retard qu'a accentué le gouvernement dans l'adoption du système métrique fut à bien des égards désavantageux pour les Canadiens. Je comprends très bien les inquiétudes du député de Moose Jaw (M. Neil), tant en ce qui a trait aux mesures qu'aux hectares. Je crois que l'amendement qu'il propose porterait à confusion et aurait pour effet de perpétuer d'une certaine manière la politique de l'ancien...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Comme il est 1 heure de l'après-midi, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Allard: Monsieur le président, lors de l'ajournement, à 1 heure, j'étais à dire que la modification proposée par mon honorable ami de Moose-Jaw (M. Neil) porterait à confusion, mais aurait pour effet de perpétuer d'une certaine manière la

Système métrique

pratique de l'ancien système. Voilà pourquoi je crois qu'il serait normal que le gouvernement du Canada assume une partie de ces frais. Il est, bien entendu, difficile de demander au gouvernement d'accorder des subventions dans le but d'aider les citoyens à se procurer des outils nouveaux gradués selon le système international.

Cependant, je trouverai absolument légitime que le gouvernement offre certains avantages aux spécialistes qui doivent acheter un nouvel équipement. Pourquoi ne pas permettre aux personnes qui feront de telles dépenses de déduire ce montant de leur impôt, moyennant preuve certifiée qu'il s'agit bien d'un achat de remplacement? Le gouvernement en agissant ainsi ferait preuve non seulement de bonne volonté en faveur de nos travailleurs et de nos cultivateurs obligés de s'ajuster aux nouvelles normes que ce même gouvernement oblige, mais favoriserait en même temps le changement désiré. Peut-être dirait-on que le gouvernement n'a pas à se mêler de ce domaine, mais c'est quand même lui qui provoque ce changement, changement certes nécessaire, si l'on veut s'ajuster à l'échelle mondiale, changement dont le gouvernement, moralement, devrait assumer la responsabilité.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, jamais, depuis près de 20 ans que je suis député, je n'ai été témoin d'une chose aussi alarmante et choquante que celle-là. L'affaire est très simple. Ce n'est plus une question de conversion au système métrique; c'est une question de représentation de la population dans un système démocratique. Nous étudions aujourd'hui une série d'amendements au bill C-23. Je n'ai rien contre le système métrique, mais je voudrais qu'il soit implanté de façon plus prudente pour permettre à la population de s'y adapter sans trop de difficulté sur le plan temps ou argent, c'est tout.

● (1410)

Des représentants de compagnies de grain, de l'Union des producteurs agricoles, des syndicats d'employés d'éleveurs de l'Ouest, de consommateurs et ainsi de suite sont venus témoigner au comité. Nous avons entendu ceux qui ont un intérêt en jeu, et j'entends par là ceux à qui l'idée fera perdre ou gagner de l'argent. Le gouvernement dit qu'il veut procéder à la conversion au système métrique comme prévu dans le bill, et le député de Moose Jaw (M. Neil) a carrément avancé ce matin—et personne ne l'a contredit—que la grande majorité des gens touchés par ce bill ont dit qu'ils y étaient opposés. Nous agissons à la Chambre comme si, du fait que le système métrique est un meilleur système que le système impérial, le Parlement devrait arbitrairement le faire avaler de force à la population sans même écouter ses protestations et arguments.

Je ne me sers pas de cette expression très souvent. Depuis que je suis député, il ne m'est jamais apparu aussi clairement qu'aujourd'hui que, en voulant servir la population, nous l'aliénons de cette institution qu'est le Parlement. Tout ce que nous entendons dire dans les media aujourd'hui, c'est que le Québec a un problème ou que l'Ouest a un problème, mais dans toutes les parties du Canada et tous les secteurs de notre population, les gens commencent à donner des signes d'angoisse—d'aliénation, c'est le terme qui convient—ils s'inquiètent de constater que les institutions créées pour eux, font peu de cas de leur opinion. Ils ont l'impression de ne plus avoir leur mot à dire.